

Envoyé en préfecture le 08/07/2024 Reçu en préfecture le 08/07/2024

ID: 056-200008696-20240708-DEL_202416-DE

Publié le OSI DTI LOLL

EXTRAIT DU REGISTRE

DU COMITE SYNDICAL

Séance Publique du 2 juillet 2024

DEL_202416

Objet de la Délibération

INSTALLATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU COMITE

Suite à la convocation en date du 21 juin 2024, le Comité du SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT s'est réuni le mardi 2 juillet 2024 à 18 heures, au Haras National d'Hennebont, sous la présidence d'André HARTEREAU, Président du Syndicat.

Etaient présents :

Gaëlle LE STRADIC, Anne JEHANNO, Aurélie MARTORELL, André HARTEREAU, Claudine CORPART, Sophie PALANT-LE-HEGARAT

Absents excusés :

Delphine ALEXANDRE, Anne GALLO, Laurent DUVAL et Fabrice LEBRETON

Absent:

Stéphane LOHEZIC

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le 02/07 | 12014

ID: 056-200008696-20240708-DEL_202416-DE

SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT

SEANCE DU COMITE DU 2 JUILLET 2024

INSTALLATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU COMITE

Par délibération en date du 16 février 2024, le Conseil Régional de Bretagne a procédé à la désignation d'un nouveau représentant pour siéger au sein du Comité du Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont :

- Benjamin FLOHIC en qualité de suppléant, en remplacement de Simon UZENAT.

Il convient dès lors de procéder à son installation.

LE COMITE, après en avoir délibéré,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération en date du 16 février 2024 du Conseil Régional de

Bretagne,

Vu les statuts du Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont,

Article unique:

DECLARE Benjamin FLOHIC installé dans sa fonction de membre suppléant du Comité du Syndicat Mixte du Haras National d'Hennebont.

Le registre dûment signé Pour extrait certifié conforme, Le Président,

André HARTEREAU